



Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Vous allez lors de cette CAPD prononcer un certain nombre de promotions au grand choix, au choix et à l'avancement. Dans un contexte où le ministère réfléchit à l'abandon des notes pour les élèves, il nous semblerait judicieux de réfléchir à d'autres modalités d'évaluation des personnels. Nous tenons à rappeler ici que le SNUipp-FSU revendique une progression de carrière identique pour tous au rythme le plus rapide.

Cette CAPD avancement est pour nous l'occasion de revenir sur une demande faite à plusieurs reprises, qui concerne les retards de note et leur actualisation. Pour cette année, l'opération d'avancement n'a pas pu se faire en toute transparence car certains collègues n'ont toujours pas reçu leur note. En tant qu'élu-es du personnel nous ne pouvons remplir complètement notre rôle.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, nous vous avons signalé à trois reprises : en audience le 20 octobre, par courriers le 03 novembre et le 23 novembre des retards de rapports d'inspection. A ce jour, nous n'avons pas eu de réponse officielle de votre part. Pour une collègue par exemple, la promotion d'après les documents reçus n'est pas effective car la note actualisée n'est pas prise en compte. Dans un contexte où le point d'indice est gelé depuis plusieurs années, où aucune perspective d'augmentation de salaire n'est actée par le gouvernement et où seul le changement d'échelon peut garantir une augmentation de salaires, beaucoup de nos collègues attendent le résultat de cette CAPD avec impatience.

Nous vous demandons de mettre à jour les notes d'inspections des enseignants pour lesquelles un retard persiste, afin de disposer de documents actualisés mais aussi par respect pour les enseignants inspectés. Même si ces retards de note restent à la marge, au regard du nombre d'enseignants inspectés chaque année, il est nécessaire que tous les enseignants soient traités à égalité dans ces opérations d'avancement.